

Asbl des familles d'accueil de Fédération Wallonie- Bruxelles  
Bénévoles accueillant des enfants retirés de leur milieu d'origine



PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# la porte ouverte



Sur papier recyclé, bien sûr !



€€€ dans votre adresse???  
Voir page 19..

*Périodique semestriel*  
N° 84 — 1° semestre 2020



BONNE  
ET  
HEUREUSE  
ANNÉE



Editeur responsable : J.M. Collard, Rue Thier Martin, 33 4651 BATTICE

Bureau de dépôt  
1435 Mont Saint Guibert  
Agréation P 302334

La Porte Ouverte -Familles d'accueil

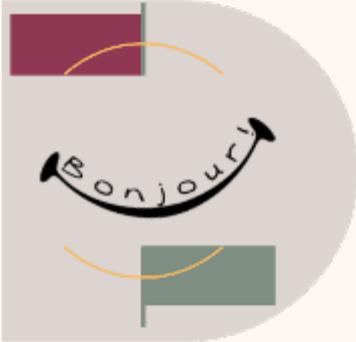
[www.laporteouverte.eu](http://www.laporteouverte.eu)

# Sommaire



Edito	1
Les liens fraternels dans l'accueil	2
Notes de voyage	4
Séjour Evasion Oxygène 2019 à Herbeumont	6
Pour une éthique de la promenade: L'incertain chemin d'un adolescent vers lui-même	8
Rapport 2019 du délégué général aux droits de l'enfant	11
La double filiation Par Philippe Kinoo, pédopsychiatre	13
Le coin des lecteurs	17
Des marque-pages tout beaux, tout neufs !	18
Infos pratiques	19

# Editorial



La convention internationale des droits de l'enfant fête en 2019 ses 30 ans. Il s'agit du document le plus ratifié au monde : un maximum de pays ont compris que les enfants, vu leur fragilité et dépendance de départ, avaient "droit à une aide et à une assistance spéciales".

La Convention évoque le droit de l'enfant à connaître ses parents et à être élevé par eux (art 7). L'Etat aide les parents dans cette tâche si nécessaire (art. 18). Si malgré tout l'éloignement d'un enfant de sa famille est indispensable, les Etats doivent respecter son droit de garder contact avec ses parents, sauf si son intérêt supérieur s'y oppose (art. 9). Il faut choisir d'abord une solution de type familial (famille d'accueil, kafalah de droit islamique ou adoption) ou, en cas de nécessité, une institution appropriée (art. 20). La situation de l'enfant doit être revue régulièrement. Dans toute décision, l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer (art. 3). Il a le droit de s'exprimer dans toute question le concernant, soit directement soit via un représentant, dès qu'il est capable de discernement (donc cela peut être très jeune) selon l'art. 12.

## **Qu'en est-il actuellement du respect des droits de l'enfant en matière d'accueil familial ?**

-Le nouveau décret du 18.01.2018 portant la prévention, l'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse oblige les intervenants (SAJ, SPJ, Juge de la Jeunesse) à envisager les mesures d'aide ou de protection dans un ordre précis : d'abord le maintien en famille avec aide si nécessaire ; en cas d'éloignement de l'enfant, d'abord un milieu familial (entourage proche, sinon accueillant externe), et en dernier lieu une institution adaptée (home, hôpital...). Dès ses 12 ans, l'enfant doit marquer son accord écrit au SAJ, être convoqué et associé à la mesure au SPJ. Un projet pour l'enfant doit être établi dès le début de l'intervention de façon à maintenir une certaine cohérence dans les décisions même si l'instance responsable du dossier de l'enfant change.

-L'enfant bénéficie d'une disponibilité accrue de ses parents d'accueil via le congé parental d'accueil instauré le 01.01.2019.

-Refinancement récent du secteur -40millions- et création de places (en FA d'urgence notamment).

-L'avancée des connaissances en matière d'attachement a permis d'admettre que l'enfant avait besoin de créer un lien avec des adultes pour se développer. "Cet accueil consiste en l'hébergement et l'éducation d'un enfant ou d'un jeune et vise la construction d'un lien entre l'enfant ou le jeune et l'accueillant familial avec pour objectif le développement harmonieux et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune, tout en respectant la place de ses parents (..) « (Art 2 du décret du 11.01.2019 relatif aux services d'accompagnement en accueil familial) ».

**-Malgré ces avancées, il reste encore du chemin pour que les enfants confiés en accueil se voient reconnus les mêmes droits que les autres enfants :** accès au congé parental de 4 mois et au congé d'éducation pour son enfant de moins de 8 ans, sous-financement du secteur et manque de places d'où enfants "parqués" dans des solutions provisoires inadéquates, manque de FA, 1 FA sur 2 seulement peut bénéficier du suivi d'un service faute de budget. Au SAJ, l'aide négociée n'est parfois acceptée que par crainte de se retrouver devant le juge de la jeunesse. Quant au SPJ, *Devoir d'enquête, Protège-moi si tu peux* (la Une du 04.12.19), évoque "une prise de pouvoir par le SPJ, qui s'estime souvent maître du jeu". Par manque d'information, par peur d'être mal perçus ou d'avoir des problèmes, les gens (parents, parents d'accueil ...) n'osent pas toujours défendre leur point de vue, leur souhait.

**D'où l'intérêt d'une ASBL comme La Porte Ouverte pour informer, échanger nos expériences, relayer les besoins, les dysfonctionnements, les propositions auprès des décideurs !**

**OFFRE D'EMPLOI :** nous cherchons un **rédac'teur** bénévole pour sélectionner et coordonner les articles, afin que nous puissions continuer à vous envoyer ce journal. Contactez-nous ! **Toutes les infos page 18.**

## Les liens fraternels dans l'accueil

Notre engagement dans le projet d'accueil d'urgence s'est fait après de longs mois de réflexion et de discussions avec nos deux garçons. Difficile d'expliquer ce qu'est l'accueil à des enfants de 3 et 7 ans...



Et puis nous avons un tas de questions dont les réponses peuvent paraître logiques à propos de nos propres enfants mais plutôt compliquées à propos de l'enfant accueilli :

Agissons-nous correctement avec l'enfant ? Que peut-on faire ou ne pas faire ? Peut-on créer des liens d'attachement ? Comment se préparer au départ de l'enfant lorsque le placement prend fin ? Comment gérer la fraternité ?

Les services de placement sont, bien entendu, présents pour y répondre mais le mieux est d'apprendre en le vivant...comme un parent "normal" finalement.

Notre aventure a démarré avec l'accueil d'un bébé de 4 mois, costaud pour un début, d'autant qu'on avait signalé à nos enfants qu'on n'accueillerait pas de bébé. Eva est arrivée à la maison dans la précipitation, sans qu'on ait eu le temps de prévenir nos garçons.

Ces derniers furent donc un peu déconcertés à l'arrivée de la petite. Pourquoi un bébé ? Pourquoi vous ne nous avez pas prévenus ? Pourquoi elle pleure tout le temps ? Où sont ses parents ? Combien de temps va-t-elle rester ? L'un réagissait en protégeant l'enfant de façon excessive, personne ne pouvait l'approcher à part nous, et l'autre était plutôt en retrait.

Dès le début de l'aventure, nous avons décidé de nous occuper de cette enfant de la même manière que nous élevons les nôtres, à savoir avec les mêmes valeurs de fraternité, de confiance et de respect, tout en gardant de la place pour son autre vie. Evidemment, s'agissant d'un bébé, tout était à apprendre, nous n'avons pas rencontré la difficulté d'un enfant arrivant avec son histoire, parfois bien chargée. Et pourtant... du haut de ses quatre mois, elle portait déjà les marques de son passé et de la séparation. Eva s'était réfugiée dans une bulle de protection, ne se laissait pas cajoler, mangeait mal, dormait mal, pleurait beaucoup et était inconsolable.

Après quelques jours d'adaptation pour nos garçons, cette enfant était complètement acceptée par la famille, tout en sachant qu'il s'agissait d'un passage de quelques semaines.

C'est avec nos enfants que nous nous sommes unis afin d'aider Eva à se sentir mieux. Toujours attentionnés, à lui donner sa "tutu" quand elle pleure, à lui faire

des caresses pour l'apaiser, à faire des grimaces pour la faire rire...

Quelques semaines plus tard, un choix a dû être fait à propos de la garde de cette petite fille et nous sommes devenus accueillants à long terme. Tout s'étant décidé dans la précipitation, personne n'était préparé à ce rebondissement. Ce fut un moment très chargé en émotions, pour tout le monde. Mais avec le temps, grâce à l'amour et aux soins prodigués par la famille, à la joie, aux cris et aux pleurs de nos garçons, Eva s'est ouverte au monde, a développé des liens d'attachement, s'est mise à sourire, à mieux manger... à trouver et prendre sa place parmi nous. Après plus d'un an de placement, nous discutons toujours régulièrement de la situation de l'enfant, du fait qu'elle ne restera peut-être pas pour toujours à la maison, du fait qu'il faut lui prodiguer parfois beaucoup de soins ou d'attention, du fait que nos enfants doivent partager leurs parents. Nous écoutons nos enfants s'ils ont des questions ou des moments de doute ou de tracas...

Le quotidien n'est pourtant pas facile, il a fallu retrouver un équilibre familial. Eva demandant énormément d'attention, les garçons ont dû chercher leur nouvelle place au sein de la famille, l'aîné prend plus de responsabilités et le cadet est devenu un grand frère, avec la particularité qu'un jour il pourrait redevenir le petit de la famille. C'est pour lui que la situation est parfois la plus compliquée, surtout quand sa petite soeur d'accueil tente de s'imposer en le repoussant dès qu'elle est sur les genoux d'un parent ou quand il veut lui faire un câlin. Il faut alors montrer à Eva que des genoux, il y en a un pour chacun et à notre fils qu'il aura toujours sa place auprès de nous. Eva a du mal à s'occuper seule, elle est toujours en train de demander l'attention d'un parent ou d'un frère et cela crée également parfois des tensions. Ses besoins de réconfort sont plus importants que chez un autre enfant, elle doit toujours nous savoir près d'elle, toujours être en contact avec l'un de nous et a contrario est toujours en train de défier les règles de la famille.



Les moments de calme sont parfois compliqués à trouver et nous cherchons encore parfois le bon équilibre, mais avec le temps, une belle complicité se crée avec ses frères.

Quoi qu'il en soit, les garçons adorent, sans condition, cette petite qui a débarqué un jour dans leur vie et partage leur quotidien sans savoir si un jour elle repartira. C'est une belle leçon de partage... pour tout le monde.



# Notes de voyage

*Mon enfant d'accueil et moi formons un petit duo improbable qui tente toujours de s'ajuster au mieux aux défis de la vie, et de l'accueil, et j'ai plaisir à raconter les émerveillements de cette aventure avec cet enfant qui ensoleille ma vie (même s'il l'entempête aussi de temps en temps !). La rubrique « mon petit canari » raconte des tranches de vie, notre vie. Ce mois-ci, nous sommes allés en minitrip à York, en prenant le ferry Zeebruges-Hull, et c'était magique ! Bons mots et moments forts.*



Première satisfaction du voyage en Angleterre : la semaine précédente, il a dit à tout le monde qu'il allait prendre le ferry et aller en Angleterre. Quel beau progrès pour un enfant qui cache en général très bien sa joie (tout simplement parce qu'en vrai la joie lui est difficile, parce qu'il a du mal à ressentir des émotions positives, ça fait partie des séquelles de sa vie d'avant l'accueil). Et puis, je suis ravie qu'il emboîte le pas de l'anglophilie familiale. J'ai bien fait de lui asséner des doses massives d'ours Paddington, Harry Potter, références à la Queen, photo de Big Ben dans le salon, et BBC en fond sonore, mes efforts sont récompensés !

Il essaye de parler anglais. Sa petite voix mignonne. J'ai tout le temps envie de renchérir *I love you* (mais surtout ne pas trop le lui dire, ça lui fait peur, qu'on l'aime).

Arrivés sur le bateau, on découvre la cabine, qui selon mes critères ressemble à une de ces micro-chambres des hôtels Formule 1, en mieux, mais à peine. Mais mon canari, lui, s'exclame « Oh, c'est une chambre de luxe ! » avant de jouer à poser l'échelle contre le lit superposé, monter dessus, redescendre, enlever l'échelle et la remettre contre le mur, puis la reposer contre le lit, monter, etc, quatre fois de suite.

La nuit, ravi comme toujours quand nous devons partager la même chambre, il dort à poings fermés, tandis que le roulis me tient éveillée jusque presque l'aube. Et dire qu'il avait peur d'avoir le mal de mer !

Peur ? Que dis-je... certitude, oui ! Il était CONVAINCU qu'il allait avoir le mal de mer. On peut le comprendre : sa seule expérience de « prendre le bateau », à part la navette fluviale à Liège, ce sont toutes les cases de Tintin où Haddock, penché par-dessus bord, vomit toutes ses tripes. Ou les Dupondt. Ou un pauvre Milou verdâtre. Donc il est persuadé que forcément il sera malade, et avant le départ je vais chercher des machins préventifs à la pharmacie. Son quart de cachet fait merveille (les  $\frac{3}{4}$  restants, que j'avale parce que on ne sait jamais, m'expédient directement sur la planète effet secondaire grosse somnolence. Pas de mal de mer, donc. Par contre - rien n'est parfait - dans le car entre Hull et York, il vomit allégrement son petit déjeuner ! Evidemment, ça je ne l'avais pas prévu, je n'ai pas de vêtement de rechange. Ce serait une bonne occasion de faire une virée chez Marks & Spencer, mais non, il décrète que tout compte fait, son pantalon est sec, on n'a pas besoin d'aller dans des magasins. Enfin, dans des magasins autres que des magasins de jouets, bien sûr.

Il s'extasie sur le port, les phares, l'écluse à Hull, le pont, et sur toutes les manœuvres du ferry. Sur les bateaux qu'on croise. Sur tout. Il est gentil, poli, il dit « bonjour » à tout le monde (croyez-moi, c'est une situation exceptionnelle !). Je n'en reviens pas. J'en oublie



# Evasion Oxygène

Encadré par l'équipe de  
Vacances Vivantes,  
c'est au beau et grand domaine "le Terme" à  
Herbeumont qu'a eu lieu le stage Evasion  
Oxygène,  
réunissant 41 jeunes, répartis en 2 groupes  
d'âge.



# 2019 Herbeumont

Suite au stage organisé pour nos enfants d'accueil avec Vacances Vivantes, nous avons eu le bonheur de retrouver nos chérubins heureux et épanouis de cette semaine remplie de belles aventures...

Ils nous ont présenté un très beau spectacle rempli de cette complicité qu'ils ont partagée tout au long de cette semaine



Le mot que nous avons tous à la bouche est :  
**MERCI**

Merci à Vacances Vivantes, merci à la Porte Ouverte de nous offrir, à nous et à nos enfants, cette possibilité de ressourcement, d'échanges... "

# Pour une éthique de la promenade: L'incertain chemin d'un adolescent vers lui-même

Dans le cadre du colloque "C'est avec qui qu'on va où ?" proposé le 21.03.2019 par Familles Plurielles à Louvain-la-Neuve, Eric Fiat, professeur de philosophie à l'université Paris-Est, nous parle du chemin à parcourir par un adolescent pour trouver sa place dans la vie, dans le monde.

Comment et avec qui y arriver ? Quels viatiques emporter pour ce voyage afin de ne pas se perdre ?

L'exposé d'Eric Fiat est précédé d'une capsule vidéo. L'on y voit Matteo en train de placer dans la "famille de voitures" tous les membres de sa famille d'accueil. Sa maman d'accueil intervient : "Mais il n'y a pas encore quelqu'un qui fait partie de ta famille, qui n'est pas là tout le temps, qu'on voit tantôt justement ?" "Ah, maman M. !" et Matteo ajoute un hélicoptère. Matteo vit en famille d'accueil et voit sa maman tous les 15 jours. Sa maman d'accueil explique qu'il joue avec sa maman, se réjouit d'y aller "et a le reste chez nous".



On peut penser que, dès tout petit, Matteo est ainsi en train de construire le chemin de sa propre vie en s'y retrouvant entre les personnes auxquelles il est attaché et qui peuvent, chacune, lui apporter des "matériaux" utiles à son bon développement.

Au départ de mythes et de récits - notamment le *Livre de la jungle* avec l'histoire de Mowgli - Eric Fiat nous explique que **le petit d'homme est le plus fragile de tous les vivants parce qu'il est le plus pauvre en instinct. Il vient au monde sans le mode d'emploi** de ce monde, alors que, quand la nature donne un besoin à un animal, elle lui donne généralement aussi les moyens de le satisfaire. Prenons l'exemple du besoin de chaleur : un animal va y répondre par l'hibernation, l'abri sous terre, un pelage plus épais en hiver, la migration vers des pays chauds durant la saison froide... L'animal agit ainsi d'instinct, il n'a pas le choix. On peut ajouter qu'un oiseau qui migre, par exemple, trouvera naturellement sa place dans la nuée de ses pairs. Alors qu'être pauvre en instinct condamne l'être humain à chercher longtemps les chemins de sa vie.





# Rapport 2019 du délégué général aux droits de l'enfant

Bernard De Vos a rendu son rapport au parlement et au gouvernement francophone. Nous aborderons ici deux de ses sujets d'inquiétude : la lutte contre les maltraitements et le sort des grands adolescents.

## La lutte contre les maltraitements

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a tout juste 30 ans. Ratifiée par la Belgique depuis 1990, elle garantit en principe à tout enfant résidant sur notre territoire le droit à une vie familiale, à la santé, à l'éducation, à la participation, à une justice adaptée, au jeu/sport/loisirs...

En réalité, il reste beaucoup à faire.



La **pauvreté** impacte la vie de dizaines de milliers d'enfants – un enfant sur 5 en Belgique vit ainsi sous le seuil de pauvreté. La région bruxelloise est la plus touchée avec 40 % des jeunes vivant dans une famille pauvre, contre 25 % donc un enfant sur 4 en Wallonie.

D'autre part, malgré les efforts de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et de l'Aide à la Jeunesse, il n'y a pas assez de suivi, de coordination, de stratégie commune pour **prévenir et traiter les maltraitements**, qu'il s'agisse de violences physiques ou psychologiques, de négligences, d'abus. Les enfants sont préparés à se méfier d'un inconnu alors que le danger vient le plus souvent du cercle familial proche. Les efforts de prévention doivent donc d'abord s'orienter vers les parents et les adultes en contact régulier avec l'enfant. Lorsque les mauvais traitements imposent de placer provisoirement l'enfant, Bernard De Vos explique que l'éloignement de l'enfant va le mettre en sécurité, mais ne mobilisera pas automatiquement les ressources de ses parents pour améliorer la situation. **Il recommande que, pour tout placement en dehors du milieu familial, on mette en place un 2<sup>e</sup> mandat** pour assurer à ces familles un accompagnement professionnel intensif, le placement constituant un moment-clé. Impayable pour la Fédération-Wallonie-Bruxelles ? Bernard De Vos répond d'une part que la place d'un enfant est prioritairement dans sa famille ainsi que la CIDE l'indique, d'autre part que, sur le plan économique, ce travail intensif pour aider des parents à développer leurs compétences éducatives permettra de diminuer la durée des placements. Selon lui, le travail d'accompagnement des parents et des proches est spécifique et ne peut pas être laissé à la charge des institutions ou des services d'accompagnement en accueil familial. Il doit être réalisé par



une autre équipe. Ce deuxième regard serait spécialement intéressant au moment où il s'agirait de décider de poursuivre ou d'interrompre la mesure de placement. Rappelons qu'actuellement, le travail auprès des parents est une des tâches demandées aux Services d'Accompagnement en Accueil Familial (nos anciens services de placement familial). S'il n'y en a pas, ce qui est le cas d'une famille d'accueil sur 2, le travail auprès des parents doit être réalisé par d'autres services (SAJ, SPJ, service AMO ou service mandaté). Il faut bien constater que la plupart de ces services ont une charge de travail importante qui ne leur permet qu'un investissement limité auprès des familles des enfants. Certaines familles d'accueil déplorent d'ailleurs qu'on leur demande de participer à un projet de réintégration familiale alors qu'elles ont vu qu'au fil des années, aucun service ne s'est mobilisé intensément auprès de la famille pour remédier aux problèmes qui ont amené le placement ; difficile dès lors de faire confiance au fait que l'enfant y sera désormais en sécurité physique et/ou psychique...

## La galère des grands adolescents

A 18 ans, les jeunes deviennent adultes de par la loi. Pour ceux qui n'ont pas de réseau familial ou social sur lequel compter, cela revient à être poussés vers l'autonomie sans que cela soit leur choix alors que bien des jeunes de leur âge restent chez leurs parents, prennent le temps de terminer leurs études, d'économiser, bref de s'y préparer à leur rythme. Bien sûr, le nouveau décret prévoit que les jeunes peuvent être accompagnés jusqu'à la veille de leurs 22 ans, mais sans hébergement.

A moins de 18 ans, ces jeunes vivent donc en logement autonome, assument le paiement d'un loyer et de charges, les repas, la lessive et l'entretien du logement. Plus les études ou la recherche de travail, pas simple si le niveau d'instruction est faible. Et surtout la solitude après une vie en famille d'accueil ou en groupe institutionnel. On pourrait imaginer des sortes d'habitats groupés (il en existe d'ailleurs l'un ou l'autre) pour briser cette solitude. Mais si le jeune reçoit une allocation de chômage/insertion ou un revenu d'intégration sociale du CPAS, il passe du statut isolé (928 € par mois environ) au statut de cohabitant (619 € par mois environ). Encore est-il chanceux s'il trouve un logement : il est limité par la faiblesse de ses revenus et par l'hésitation des propriétaires à louer à des personnes à revenus très modestes.

Résultat, constate Bernard De Vos : le nombre de jeunes qui vont grossir les rangs des SDF ne cesse d'augmenter, tandis que leur âge diminue, parfois ils n'ont que 15 -16 ans. Et ce, dans les grandes villes comme dans les petites communes.

En fait, malgré les accords de coopération entre l'aide à la jeunesse et l'aide destinée aux adultes, la transition ne fonctionne pas bien et n'arrive pas à empêcher ces jeunes de tomber dans l'errance. Il faut revoir le système...

# La double filiation

Par Philippe Kinoo, pédopsychiatre



Voici quelques années, nous avons demandé à Philippe Kinoo, pédopsychiatre, de réfléchir avec nous à la situation de double parentalité vécue par tout enfant en accueil, qui doit se situer entre deux familles. Il a préféré évoquer la double filiation car cela permet de partir du point de vue de l'enfant. Pour développer sa réflexion, il a pris comme point de départ des situations qui vont bien.

Son intervention garde toute sa pertinence et son intérêt aujourd'hui pour nous aider à accompagner nos loulous accueillis dans le respect de leurs liens et en faisant confiance à leurs capacités de se situer si nous-mêmes n'en faisons pas un problème. C'est pourquoi nous choisissons de reproduire cette intervention, parue à l'origine dans notre périodique du 3<sup>e</sup> trimestre 2002.



## Situation concrète

Kévin, cinq ans, explique au Docteur Kinoo :

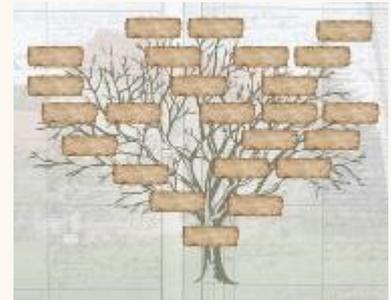
- « Moi, j'ai deux papas, deux mamans et un père. »
- « Est-ce que tu pourrais m'aider, faire un plan pour me permettre de comprendre avec tes deux familles ? »

Kévin est très intéressé et s'y retrouve très bien :

- « Il y a Paul et Sabine, ce ne sont pas vraiment mon papa et ma maman, mais parfois je les appelle ainsi, tu peux les mettre dans ma deuxième famille. Tu peux mettre maman Sabine et papa Paul. Il y a aussi deux enfants qui ont été dans le ventre de maman Sabine. Il y a ma première maman, Nathalie : elle ne savait pas s'occuper de moi pendant plusieurs années, elle était à l'hôpital. Maintenant, j'y vais une fois par mois. Il y a Germain, ce n'est pas lui qui a mis la petite graine, il est gentil sauf quand il boit et qu'il frappe maman Nathalie. Il y a eu Dupont, mon papa de quand j'étais petit, mais ce n'est pas mon papa non plus parce qu'il n'a pas mis la petite graine. »
- « Pourtant, tu t'appelles Dupont. Mais qui a mis la petite graine ? »
- « Ça, je ne le connais pas, même maman Nathalie ne sait pas où il habite. »

- « Et quand je te dis papa, maman, tu penses à qui ? »
- « Quand je suis dans la famille d'accueil, je pense à mes parents d'accueil, et quand je suis le week-end chez maman Nathalie, je pense à elle. »

A travers cette discussion, on constate que Kévin comprend et sait expliquer, sans gêne, sa situation. C'est très bien, il a de bonnes bases affectives et de bonnes bases de connaissance.



## Les différents types de filiation

Comment savoir si un enfant s'y retrouve dans sa filiation ? Il existe en fait plusieurs types de filiation.

### *La filiation légitime*

Comment l'enfant est-il entré dans la famille ? Par la naissance, par l'adoption, par l'accueil ? Cela ne gêne pas les enfants de parler de plusieurs portes d'entrée. Ce qui est gênant, c'est si nous créons des statuts, parce qu'alors, cela peut donner l'impression que certains statuts sont meilleurs que d'autres.

### *La filiation biologique*

- La mère : le terme maman de naissance est plus parlant pour l'enfant que celui de maman d'origine.
- Le père : le droit romain disait que la paternité est toujours incertaine. Ce qui créait la filiation était dès lors l'acte d'adopter l'enfant. Le biologique n'avait pas beaucoup d'importance (NDLR : le père romain pouvait ne pas "reconnaître" comme le sien son bébé, par exemple parce qu'il était malingre, handicapé ; il pouvait aussi adopter un enfant qui n'était pas le sien et qui, ainsi, le devenait).  
Actuellement, le biologique a pris beaucoup plus d'importance, d'autant plus qu'on sait, par des tests, établir ou réfuter de façon quasi certaine une filiation biologique.

La filiation biologique doit pouvoir être représentée par l'enfant. Mais cela ne le tracasse pas trop tant qu'il est petit (jusqu'à environ 6 ans) sauf si on lui en fait un problème. Pour lui, l'important n'est pas de grandir dans le vrai (du biologique) mais dans la sécurité (de parents qui ont autorité sur lui par la loi, de parents avec lesquels il a des liens émotionnels, de parents qui éduquent).

### *La filiation sociale*

Elle fait référence à ceux qui éduquent l'enfant.

Pour l'instant, le parent d'accueil (NDLR : maintenant bien, depuis la loi de 2017 instaurant un statut pour les accueillants familiaux) et le beau-père n'ont aucun statut légal, mais l'enfant a besoin qu'ils soient reconnus dans ce rôle d'aider à grandir qu'ils assument. *« Même si ce n'est pas ton papa, c'est quand même un papa qui te fait grandir »*.

Mieux on aide l'enfant à représenter ce lien social, plus il sera à l'aise pour répondre aux interpellations.

tions (ou se taire).

### *La filiation affective*

On ne se demande pas “De qui l’enfant est-il le fils ou la fille ?” mais “De qui l’enfant se sent-il le fils ou la fille ?”

C’est à partir de ce parent-là qu’il va grandir avec une image parentale identificatoire (il va vouloir lui ressembler ou refuser cette ressemblance).

Le parent affectif peut être un parent dans la réalité ou un parent absent (décédé, par exemple). Ce n’est pas nécessairement celui qui donne l’affection qui devient pour l’enfant le parent affectif. C’est la filiation la plus subjective, la plus psychologique.

C’est dans cette filiation que vont se concentrer les enjeux (par exemple en cas de séparation). Des difficultés de type affectif vont être utilisées dans le conflit (entre parents, entre parents de naissance et d’accueil).

Que faire ? Qu’est-ce qui permet à Kévin de bien s’en sortir avec ses quatre filiations ? En fait, on lui a laissé vivre cela sans trop le perturber avec qui devrait être son vrai parent. En réalité, il ressent comme ses parents affectifs ses parents d’accueil quand il est chez eux, et sa maman de naissance ainsi que son compagnon lorsqu’il se trouve chez eux. Rien n’est vrai, rien n’est faux dans cette situation, mais tout est clair.

### *Pas de hiérarchie*



Ces quatre types de filiation doivent pouvoir coexister sans hiérarchie, sans suprématie de l’une sur l’autre. Il ne nous appartient pas de faire un cours à l’enfant sur la façon dont il devrait se représenter ses diverses filiations. Ce qui est important, c’est de voir s’il se repère bien, s’il s’y retrouve.

On sort d’une période où on a favorisé au maximum le parent socio-éducatif comme parent affectif. Voici 10, 15 ans, on a favorisé la filiation biologique, ce qui, comme la première position, a provoqué pas mal de dégâts. Maintenant, il semble que les intervenants acceptent une coexistence.

Nous avons l’obligation d’être intelligents et créatifs (dans chaque situation particulière, pour chaque enfant particulier) plutôt que de suivre une recette valable à chaque fois. “Vrai papa, vraie maman ?” Non ! Cela sous-entend une hiérarchie. Respecter l’enfant, c’est lui permettre de s’y retrouver, sans hiérarchie, c’est ne pas lui interdire d’être spontané dans une situation. S’il entend qu’il y a de la haine, du mépris, il se sent coincé et peut ne pas oser en parler.

Peut-être va-t-il choisir le parent ressenti comme le plus fort pour se sécuriser. Peut-être va-t-il, au contraire, être fidèle au plus faible. Si on le laisse en paix, il va pouvoir lâcher ce qu’il a besoin de lâcher et se situer lui-même par rapport à ses différentes filiations.



En fait, la question importante est : EST-CE QUE L'ENFANT A UN PROBLEME AVEC CELA ?

Exemple : le choix du nom (maman, tati...) a moins d'importance pour l'enfant que de voir que ça pourrait poser problème (ex : " *Tu ne peux pas m'appeler maman* "). A partir de 3-4 ans, les enfants sont capables de dresser un plan de famille.

## Questions et réflexions avec les participants

Impossible d'être exhaustif ! Voici un aperçu :

-**Q** : Que faire, que dire quand un enfant pleure lorsqu'on le conduit chez sa mère ?

-**R** : Qu'est-ce qui fait que c'est si difficile ? A-t-il peur de parents encore dans la maltraitance ? Non ? Peut-être que pour lui, c'est trop long, ce séjour ? (Il dit à ses parents d'accueil qu'ils vont lui manquer – que sa petite sœur dort dans le lit de maman et que lui sera tout seul).

Les visites à sa maman sont-elles suffisamment bonnes pour l'enfant ? Ou bien vous êtes convaincus que c'est bon pour l'enfant et votre force va le renforcer, le rassurer, ou bien vous ne le pensez pas et votre angoisse va l'angoisser. On peut imaginer que le passage de l'une à l'autre se fasse sous forme d'un sas via un accompagnement professionnel.

-Il y a des contacts de reconnaissance (respect des liens : je vais voir Tante Irène le jour de l'an) et des contacts affectifs (liens affectifs même si incompétence).

-**Qui c'est ma vraie maman, mes vrais parents ?**

- ♦ Avant de répondre à l'enfant, on peut voir avec lui ce qu'il a en tête.
- ♦ On peut aussi lui dire : « Tu en as quatre et ils sont tous vrais ».

Une participante remarque que la question du vrai/faux ne vient pas nécessairement de l'enfant. Pour un parent en prison, par exemple, ce peut être insupportable d'entendre parler de papa/maman, alors il dit à l'enfant : "Mais c'est moi, ton vrai papa". De là l'importance d'un bon tiers (psychologue, assistant social...) pour resituer les choses.

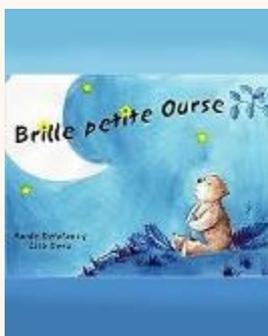
Beaucoup d'accueils se passeraient mieux s'il y avait, avant le placement, des contacts entre famille de naissance et famille d'accueil. Sinon, on risque d'augmenter le sentiment de dépossession, de non-respect chez le parent de naissance. La famille d'accueil ne pourra alors être perçue que comme mauvaise même si elle est très chouette.

-De toutes nos informations complexes, les enfants ne vont prendre que ce dont ils ont besoin à ce moment-là. Il faut donc, de temps en temps, refaire un tour d'infos, pouvoir répondre à l'enfant qu'on ignore la réponse à sa question, pouvoir l'orienter vers le service de placement, par exemple.

# Le coin des lecteurs

## Des histoires pour soigner les blessures

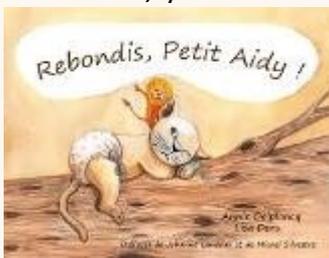
***Brille, Petite Ourse*** par Annie Delplancq, illustré par Lisa Deru



Petite Ourse se réveille, seule, dans la forêt. Elle a froid, elle a faim, elle pleure, elle ressent un vide immense. Elle ne se souvient de rien, sauf d'avoir dû fuir. Un oiseau va l'aider, puis lui faire rencontrer Léa, une ourse adulte. Au début, Petite Ourse veut juste apprendre à se débrouiller, ne plus avoir faim ni peur. Léa l'accompagne avec douceur et patience, un lien de confiance se crée peu à peu. *"Je sais que tu as beaucoup de chagrin. Je ne désire pas remplacer la maman qui t'a donné la vie. Je désire continuer avec toi ce qu'elle a commencé. J'ai envie de t'aider à grandir. Tu n'es pas responsable de ce qui est arrivé. La vie continue et laisse-toi entraîner par elle. Tu es merveilleuse, et je t'apprendrai tout ce que tu ne sais pas encore. Ce ne sera sans doute pas toujours facile, mais ensemble, on peut y arriver..."*

***Rebondis, Petit Aidy !*** par Annie Delplancq, illustré par Lisa Deru

Aidy le lionceau se réveille. Où sont passés son papa et sa maman ? Est-il abandonné ? A-t-il fait une bêtise ? Il est perdu, ne sait pas quoi faire, il pleure et appelle en vain ses parents. Une petite voix magique à l'intérieur de lui le console et lui dit de se lever, de chercher de la nourriture et un abri. Il est recueilli par une girafe qui l'emmène dans un enclos. A l'intérieur, beaucoup de jeunes animaux de toutes sortes dont prennent soin des girafes. *"Mais pas de chanson le soir, pas d'histoire pour s'endormir, pas de roulades dans la prairie..."* Le cœur d'Aidy est plein de colère, de tristesse, de peur. *"Il est persuadé qu'il n'est pas spécial, beau, intéressant. Il ne se sent pas aimé"*. Heureusement, sa petite voix intérieure est toujours là, qui lui dit de rebondir, qu'un jour tout va s'arranger. Emmené par un couple de kangourous dans un lointain pays, Aidy peu à peu se rassure, fait confiance et se laisse aimer. Il apprend à rire, jouer, raconter. Il a trouvé sa place.



*L'histoire d'Aidy est également racontée dans une version destinée aux plus grands.*

Annie Delplancq est psychologue et travaille notamment avec l'Envol-clinique de l'adoption à Genappe. On y aide les parents à accompagner leur enfant venu d'ailleurs, avec les difficultés particulières liées à son histoire. Certains d'entre vous ont pu la rencontrer lors de ses conférences-débats relatives aux troubles de l'attachement, conférences proposées par Familles Plurielles dans différents endroits tout au long de l'année dernière.

## Un livre pour vous accompagner au quotidien auprès de votre enfant accueilli

***La normalité adoptive, les clés pour accompagner l'enfant adopté*** par Johanne Lemieux

Même si ce livre est centré sur l'adoption, de nombreux points communs existent entre un enfant accueilli et un enfant adopté : notamment un vécu antérieur difficile, douloureux, et la séparation d'avec la famille de naissance. Cela donne, nous dit J. Lemieux, des enfants qui seront dans la normalité adoptive, c'est-à-dire avec des réactions tout à fait dans la norme en fonction de leur histoire. Ce livre est une mine d'or pour comprendre de l'intérieur le ressenti de l'enfant, trouver des solutions concrètes (fiches pédagogiques, contes...), bref cheminer avec notre enfant accueilli en l'accompagnant au mieux. Un coup de cœur !



# Des marque-pages tout beaux, tout neufs !

Il était une fois deux femmes qui ne s'étaient jamais rencontrées:  
L'une dont tu te souviens  
L'autre que tu appelles Maman  
Deux vies différentes dans l'accomplissement d'une seule: la tienne.

L'une fut ta bonne étoile  
L'autre est ton soleil  
La première te donne la vie  
La seconde t'apprend comment la vivre  
La première créa en toi le besoin d'amour  
La seconde est là pour le combler.

L'une te donna tes racines  
L'autre t'offre sa famille  
La première te transmits ses dons  
La seconde te propose un but.

L'une fit naître en toi l'émotion  
L'autre calme tes angoisses  
L'une reçut ton premier sourire  
L'autre sèche tes larmes.

Et plus tard quand tu te poseras l'éternelle question:  
Héritage naturel ou éducation ?  
De qui suis-je le fruit ?  
Ni l'un, ni l'autre,  
Tout simplement de deux formes différentes de l'AMOUR.

Un auteur philippin inconnu.



www.laporteouverte.eu



**La Porte Ouverte**  
asbl

Aide aux familles  
d'accueil

Informez

Ecoutez

Partagez

Soutenez

Nous vous remercions pour votre soutien

5€



Siège social:

33 Thier Martin — B 4651 Battise  
N° Entreprise BE0458.823.757

Pour pouvoir continuer à offrir à ses familles d'accueil membres et aux enfants, à prix nettement réduit, de chouettes activités comme les journées annuelles de retrouvailles (au musée Folon, dans une ferme pédagogique etc) ou comme le stage résidentiel d'une semaine *Evolution Oxygène*, La Porte Ouverte est continuellement à la recherche de sponsors. Pas toujours évident de réunir les sommes nécessaires, quand on sait que LPO intervient, par exemple, à hauteur de 150 € pour chaque enfant ou ado participant au stage Oxygène, et qu'il attire entre 40 et 50 jeunes. Nous avons donc eu l'idée d'imprimer des cartes de soutien sous forme de signets avec le logo de LPO et un très beau texte sur l'accueil. ***Vous pouvez nous en commander, au prix de 5 €, pour votre usage personnel ou/et pour en proposer à vos amis. Vous contribuerez ainsi à la poursuite des activités de l'ASBL en faveur des enfants accueillis et de leur famille d'accueil.***

Une seule adresse : [laporteouverte.info@gmail.com](mailto:laporteouverte.info@gmail.com)

## Wanted : rédacteur(trice) en chef

Avec bientôt 4 petits-enfants, notre rédac'chef depuis 22 ans souhaite passer le relais pour la coordination de notre périodique.

Le journal est un outil important pour échanger des informations, des lectures, des questions, des réflexions, des propositions... avec pour objectif l'épanouissement et le bon développement de l'enfant qui nous est confié en accueil. Il contient des témoignages, des synthèses de colloques relatifs à l'accueil familial, des infos légales, éducatives... afin d'augmenter nos compétences et notre créativité, ressources que nos enfants accueillis ont l'art de titiller !

**Vous aimez communiquer, avoir une vraie liberté de manœuvre tout en comptant sur le soutien d'une petite équipe, relayer auprès des décideurs, par article interposé, les besoins et attentes des enfants et ados accueillis et de leurs parents d'accueil ? Vous aimez vous sentir utile et contribuer à faire bouger les choses ? Alors ce job bénévole est fait pour vous ! Contactez-nous !**

# Si votre étiquette se termine par €€€... c'est parce que nous attendons votre paiement.

15€ **MINIMUM** par famille et par année civile

Vous êtes un professionnel ?

Pour soutenir nos activités, veuillez verser le coût réel de 25€

(pour simplifier notre administration, le paiement concerne l'année civile en cours,  
à l'exception de ceux reçus au mois de décembre)

au numéro de compte **IBAN : BE22 0012 8823 2647 - BIC : GEBABEBB**

de *La Porte Ouverte* ASBL, Rue Thier Martin, 33 à 4651 BATTICE

## **En la versant**

vous soutenez nos projets, et, pour les familles, vous pourrez aussi bénéficier d'avantages ponctuels. (ex: stage Oxygène)

**Si vous ne vous êtes jamais inscrit,**

**remplissez le formulaire de la page 20**

**ou via notre site [www.laporteouverte.eu](http://www.laporteouverte.eu) et rejoignez-nous.**

**Dans tous les cas, effectuez tout de suite votre paiement .**



## **Un don défiscalisé ? C'est désormais possible !**

Si vous désirez faire un don à *La Porte Ouverte*, une réduction fiscale de 45% est possible en respectant les conditions suivantes :

- ⇒ Montant minimum de 40€ .
- ⇒ Il s'agit d'un don pur et simple : il ne peut pas reprendre la cotisation, celle-ci devant toujours être versée directement sur notre compte (voir ci-dessus)
- ⇒ Votre don doit être versé sur le compte d'Arc-en-Ciel 630-0118000-10 (IBAN: BE41 6300 1180 0010—BIC: BBRUBEBB) **avec comme communication « Projet 93 - La Porte Ouverte ASBL»** (attention! si la communication n'est pas exacte, nous ne recevons pas votre don!)
- ⇒ Il faut donner son nom et son adresse s'ils sont différents du libellé de votre compte.

L'attestation fiscale vous sera délivrée par Arc-en-Ciel en début d'année.

Je désire devenir membre de l'asbl *La Porte Ouverte* et recevoir le périodique de La Porte Ouverte en tant que **membre actif** (*membre pouvant voter durant les Assemblées Générales de l'ASBL*) ou **membre sympathisant** (*sans droit de vote aux Assemblées Générales de l'ASBL*) **et** je verse le montant **MINIMUM** annuel (tout montant supérieur sera reçu avec reconnaissance et intégralement consacré au soutien de nos actions):

15€ minimum par famille

au numéro de compte **IBAN : BE22 0012 8823 2647 - BIC : GEBABEBB**

de *La Porte Ouverte ASBL, Rue Thier Martin, 33 à 4651 BATTICE*

**Renseignements à nous communiquer pour recevoir le périodique ET pour devenir membre de l'asbl La Porte Ouverte :**

CES RENSEIGNEMENTS NOUS SERONT **FORT** UTILES POUR MIEUX CERNER VOS BESOINS ET AGIR EN FONCTION DE CEUX-CI. NOUS VOUS REMERCIONS D'AVANCE POUR LE TEMPS QUE VOUS NOUS CONSACREZ...

**Parents d'accueil** (barrez le mot "accueil" si vous êtes un sympathisant) :

NOM	PRENOM	ADRESSE	Code	LOCALITE	N° DE TELEPHONE

Votre E-mail

**Enfants en accueil** (par respect du code de déontologie, mettre l'initiale du prénom) :

INITIALE DU PRENOM	D. NAISSANCE	SERVICE DE PLACEMENT OU AUTRES

**Autres enfants vivant sous le même toit :**

PRENOM	D. NAISSANCE

document à remplir uniquement  
pour une 1° inscription  
(ou pour un changement) !

**Autres personnes majeures vivant sous le même toit, et désirant être membres :**

NOM	PRENOM	LIEN FAMILIAL



# *Devenir membre...*

## *Pourquoi faire ?*

### **Bien sûr...**

- ♥ pour recevoir ce journal;
- ♥ pour renforcer le poids de notre mouvement auprès des décideurs ;
- ♥ pour marquer sa solidarité ;
- ♥ pour s'entraider en cas de difficultés ;
- ♥ et pour toute cette sorte de choses....

### mais il faut AUSSI se rappeler que...

- ♥ en 2002 et 2007, les membres effectifs et sympathisants ont pu bénéficier d'un baptême de l'air à prix plancher, lors de notre barbecue à Berinzenne ;
- ♥ en 2003, les membres effectifs et sympathisants ont bénéficié d'une journée et d'un repas quasi-gratuits à la ferme Les sens Ciel ;
- ♥ en 2004, les enfants des membres effectifs et sympathisants ont visité Blégny-Mine à un prix volontairement dérisoire et symbolique ;
- ♥ en 2005, lors de l'A.G., les enfants des membres effectifs et sympathisants ont participé gratuitement aux activités à la Ferme de la Hulotte ;
- ♥ depuis 2004, chaque année, les enfants ont bénéficié d'une réduction importante (sur un prix déjà fortement diminué grâce à nos sponsors) aux stages Evasion Oxygène ;
- ♥ en 2006, 30 ados ont participé à l'opération Boomerang (Wégimont et Alsace) à un prix rikiki pour un projet maous kosto ;
- ♥ en 2008, les membres effectifs et sympathisants ont été invités gracieusement à Houtopia pour une journée d'informations;
- ♥ en 2009, une journée de rencontres au parc Chlorophylle ;
- ♥ en 2012, des jeunes sont partis au Bénin avec AfriCapSud et nos membres se sont rencontrés à Mozet;
- ♥ en 2013, une journée ludique au Chemin de Fer des 3 Vallées;
- ♥ en 2014, nos familles ont visité le site de Blégny-Mine;
- ♥ en 2015, une rencontre familiale contée et chantée a eu lieu à Woluwé-St-Pierre;
- ♥ et depuis 2013, notre cellule Ecoute est à votre disposition...

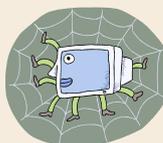




# Infos pratiques



La Porte Ouverte -Familles d'accueil



[www.laporteuverte.eu](http://www.laporteuverte.eu)



[laporteuverte.info@gmail.com](mailto:laporteuverte.info@gmail.com)



Rue Thier Martin, 33  
4651 Battice



*Ecoutants bénévoles*

Marie-Hélène Kluser

04 / 370 27 28  
0486 / 41 58 71

Anne-Geneviève Leclercq

02 / 262 25 64  
0475 / 80 88 17

Nicole Ledermann

02 / 762 60 64  
0477 / 229403

